

EVALUER L'IMPACT DES PAT AVEC SYALINNOV 2019-2023

Co-construction de dispositifs d'évaluation
sur 4 territoires tests en Occitanie
Formulation de critères d'impact
environnemental

RAPPORT FINAL

**Mars
2024**



EXPERTISES

REMERCIEMENTS

Au comité de pilotage :

- Christiane CHARTIER, Bertrand VERON, Isabelle CARBALLE (ADEME Occitanie)
- Isabelle HEBE (Ademe, service technique Forêt, agriculture, alimentation)
- Claire DERAM, Emmanuel SANQUER, Donald LECOMTE (DRAAF Occitanie)

Aux équipes des territoires engagés dans cette collaboration :

- Alice Mulle (Réseau CIVAM Occitanie) et les acteurs du Causse Méjean
- Julien LABRIET, Alice GALTIER, Benjamin PALLARD, Valentina COSMA, Marie GRANIER, Kristelle FOURCADIER, Gwénaelle DURAND, Clara SANTINI, (Pays de l'Or),
- Juliette SERMAGE, Mario BON, Marion MUNCH, Julie PESSARD et les membres du Comité de développement (Pays Cœur d'Hérault)
- Rémi RICHARD (Carcassonne agglomération), Marine MERTZ (Maison Paysanne de l'Aude), Bastien BENET (Département de l'Aude)

Aux collaborateurs qui ont contribué à la production des études et de la plateforme numérique :

- Claire BERNARDIN (Inrae, étude Causse Méjean)
- Louis DE FONTAINIEU, Emma GARATE, Marie-Line OLIVIER, Margot ROBERT, Morgane SCHNÖLLER, Vincent VALENTIN (étudiants Institut Agro Montpellier, étude Pays de l'Or)
- Alizée THOUAILLE (Institut Agro Montpellier, Etude Carcassonne Agglo, organisation séminaire)
- Mélanie MICHEL (Elaboration du site web www.syalinnov.org)
- Camille DURFORT (Charte graphique www.syalinnov.org)
- Adel OURABAH (Tero, Réflexion méthodologique globale)

CITATION DE CE RAPPORT

LE RAY Pierre, INSTITUT AGRO MONTPELLIER, 2024. **Evaluer l'impact des PAT avec Syalinnov.** Co-construction de dispositifs d'évaluation sur 4 territoires tests en Occitanie. Formulation de critères d'impact environnemental. 31 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 19OCC0123

Étude coordonnée par Le Ray Pierre, Institut Agro Montpellier, pour ce projet cofinancé par l'ADEME et la DRAAF Occitanie

Coordination technique - ADEME : HEBE Isabelle

Direction/Service : service technique Forêt, agriculture, alimentation

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
ABSTRACT	6
1. INTRODUCTION	7
2. CONTEXTE DU PROJET	7
2.1. Les PAT, des objets complexes (à évaluer)	8
2.2. Syalinnov, une proposition pour évaluer les impact des projets alimentaires	8
2.3. La collaboration ADEME - SYALINNOV	8
3. METHODOLOGIE	10
3.1. Partir des réalités du terrain	10
3.2. Identifier les terrains partenaires.....	10
3.3. Formaliser la stratégie et le plan d’actions sous forme de chemin d’impact.....	12
3.4. Produire des indicateurs spécifiques aux territoires	13
3.5. Analyse transversale et formulation d’un set de critères d’évaluation environnementale.....	14
3.6. Partager ces résultats avec les acteurs de l’alimentation durable.	14
4. BILAN / PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS	15
4.1. Quelles sont les stratégies environnementales des PAT ? Les Chemins d’impact.....	15
4.2. Les 10 leviers activés par les PAT	15
4.3. Des leviers aux critères d’évaluation.....	17
4.4. Des leviers inégalement activés	19
4.5. Des critères d’évaluation aux indicateurs.....	19
4.6. Valorisation des résultats	21
4.6.1. Des guides méthodologiques à disposition des acteurs de terrain.....	21
4.6.2. Une plateforme dédiée à Syalinnov : syalinnov.org	21
4.6.3. Des interventions dans diverses arènes.....	22
4.6.4. Un séminaire de partage.....	22
4.7. Perspectives pour Syalinnov	22
4.7.1. Lien avec la grille du Basic.....	22
4.7.2. Développement des critères d’évaluation de la justice alimentaire.....	23
4.7.3. Poursuivre l’accompagnement des territoires, proposer une formation courte aux acteurs de l’alimentation durable.	23
5. PRISE DE REcul	24
6. CONCLUSION / PERSPECTIVES	26
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	27
INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES	28
SIGLES ET ACRONYMES	29

RÉSUMÉ

La démarche d'évaluation Syalinnov est développée entre 2015 et 2018 aux côtés de neuf initiatives alimentaires en France et en Espagne. Elle propose une approche orientée changement couplée à une grille d'évaluation de la durabilité du système alimentaire. Sa structuration est guidée par un objectif : être à la fois fiable, utile et mobilisable par des équipes faiblement dotées en moyens d'ingénierie.

En 2019, une ingénieure de l'ADEME perçoit en Syalinnov un outil potentiel pour accompagner les collectivités porteuses de projets alimentaires territoriaux (PAT) et encourager les ponts entre politique alimentaire et politique environnementale (liens PAT-PCAET-PLPDMA).

L'équipe Syalinnov bénéficie ainsi d'un financement pour expérimenter la mise en place d'un dispositif d'évaluation sur quatre territoires en Occitanie. Au-delà de la construction d'un tableau de bord d'indicateurs, cette collaboration Syalinnov-ADEME-DRAAF Occitanie vise à :

- tester la robustesse de Syalinnov
- adapter Syalinnov à l'échelle des PAT
- renforcer les critères d'évaluation sur la dimension environnementale.

Initialement, l'ambition était de construire de nouveaux indicateurs et de les mesurer dans la foulée. Toutefois, les initiatives alimentaires étaient trop récentes pour justifier une évaluation finale. L'effort s'est concentré sur la construction des dispositifs d'évaluation.

La mise en œuvre des activités a été largement perturbée par la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020 et 2021. Puis le dispositif France Relance a mobilisé très fortement les équipes des territoires en 2021-2022. En conséquence, le travail s'est fait à distance avec le Pays de l'Or et il s'est concentré sur la fin de l'année 2022 et 2023 pour Carcassonne Agglo et le Pays Cœur d'Hérault.

De nombreux résultats ont toutefois été obtenus :

- Une évaluation finalisée d'un projet de structuration de filière farine et pain sur le Causse Méjean. Elle a permis d'opérationnaliser la démarche Syalinnov
- La construction de dispositifs de suivi-évaluation-apprentissage sur trois territoires en Occitanie : le Pays de l'Or, Carcassonne Agglomération, le Pays Cœur d'Hérault. Ils émanent des théories de changement de chacun des territoires
- Une liste de critères d'évaluation environnementale adaptés aux PATs, que nous avons élaborée à la fois à partir du terrain et de travaux existants. La pertinence d'une évaluation de l'impact environnemental basée sur une collecte lourde de données nous semble discutable au regard des moyens dont disposent actuellement les PATs
- Une réflexion sur les ponts entre PCAET – PAT qui reste à approfondir
- Le partage et la mise en débat de ces résultats lors d'un séminaire en mai 2023 et à travers la mise en ligne d'une plateforme en accès libre et sous licence *creative commons* : syalinnov.org

ABSTRACT

The Syalinnov evaluation approach has been developed between 2015 and 2018 alongside 9 food initiatives in France and Spain. It offers a theory of change approach coupled with a food system sustainability assessment grid. Its structure is guided by one objective: to be both reliable and mobilisable by teams with limited resources.

In 2019, an ADEME engineer saw Syalinnov as a potential tool for supporting local authorities with territorial food projects (PAT) and encouraging bridges between food policy and environmental policy (links between PAT-PCAET-PLPDMA).

The Syalinnov team has received funding to test the implementation of an evaluation system in 4 areas located in Occitanie region : Causse Méjean, Pays de l'Or, Carcassonne Agglomération and Pays Cœur d'Hérault. In addition to building a dashboard of indicators, this Syalinnov-ADEME-DRAAF Occitanie collaboration aims to :

- test the robustness of Syalinnov
- adapt Syalinnov to the scale of PAT
- strengthen the environmental assessment criteria.

Initially, the project was supposed to develop new indicators and measure them. However, the food initiatives were too recent to justify a final evaluation. Efforts were therefore concentrated on building evaluation systems.

The implementation of the activities was largely disrupted by the Covid-19 health crisis in 2020 and 2021. Then the *France Relance* programme monopolised the whole teams in 2021-2022, leaving no spare-time for evaluation design. As a result, field work could not be implemented in Pays de l'Or, while collaboration with Carcassonne Agglo and Pays Cœur d'Hérault has been concentrated in late 2022 and 2023

However, a number of results have been achieved:

- A finalised assessment of a local flour and bread supply chain in the Causse Méjean. This enabled the Syalinnov approach to be put into practice.
- The development of monitoring-evaluation-learning systems for 3 food projects / policies. They stem from the theories of change in each of these areas
- A list of environmental assessment criteria adapted to the PAT, which have been drawn up both from the field and from existing research. The relevance of an environmental impact assessment based on extensive data collection seems questionable given the PAT's resources currently available.
- More thought needs to be given to the links between the PCAET and the PAT.
- The sharing and discussion of these results at a seminar in May 2023 and through the creation of an open-access platform under creative commons licence: syalinnov.org.

1. Introduction

Les PAT permettent-ils de réduire l'impact environnemental du système alimentaire ?

Est-il possible d'identifier des critères environnementaux pour évaluer ces impacts ?

Durant 4 ans, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponses à ces questions avec pour objectif ultime de fournir aux acteurs de l'alimentation durable une méthode et des outils pour mieux évaluer leur contribution à la préservation des écosystèmes.

Les partenaires du projet ont souhaité que ces outils soient co-construits avec les acteurs de terrain, appropriables et opérationnels. Notre approche n'a donc pas consisté à mener des études quantitatives sur l'impact d'un projet alimentaire territorial. Nous avons essayé d'enrichir la première version de Syalinnov avec de nouveaux critères environnementaux, mesurables et pertinents pour les acteurs de terrain.

La volonté initiale de produire des indicateurs puis de les mesurer dans la foulée s'est rapidement révélée trop ambitieuse.

- En 2019, les projets alimentaires territoriaux accompagnés étaient récents, peu de changements étaient observables en 2022-2023. Nous nous sommes donc concentrés sur la construction des dispositifs de suivi-évaluation pour les années à venir ;
- Le projet s'est déroulé en pleine période covid-19. De nombreuses activités des collectivités se sont arrêtées. Puis, le plan France Relance a impliqué une refonte importante des stratégies et des plans de financement des territoires. Ce contexte n'a pas favorisé la réflexion sur l'évaluation.

Néanmoins, les années 2022 et 2023 ont été plus favorables. Elles nous ont permis d'accompagner les territoires dans une réflexion approfondie sur leur potentiel d'impacts.

Ce rapport présente dans l'ordre :

- Le contexte : un intérêt partagé pour l'évaluation d'un objet complexe et en plein développement : le projet alimentaire territorial.
- La méthodologie : partir du terrain pour bien comprendre comment les PAT agissent, avec quels partenaires ; identifier parmi les changements visés ceux qui revêtent un caractère environnemental ; organiser ces changements en critères d'évaluation génériques et les traduire en indicateurs spécifiques aux territoires.
- Les résultats : en termes de réflexion méthodologique et de dispositifs de suivi-évaluation.
- Une prise de recul sur la capacité des PAT à répondre aux enjeux environnementaux, sur la capacité de Syalinnov à évaluer l'impact environnemental des PAT.

2. Contexte du projet

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) constituent des politiques publiques émergentes. Une première vague de territoires pionniers s'est engagée depuis 2014 pour la structuration de circuit-courts et l'approvisionnement local des cantines. A partir de 2019, un nombre plus important de collectivités s'approprient ces démarches. La crise sanitaire de la Covid 2019 couplée aux crises climatiques sont passées par là. Elles ont éveillé les consciences des élus et des citoyens sur les enjeux de souveraineté alimentaire, l'impact environnemental de nos assiettes et leur influence sur la transition agroécologique. Le dispositif France Relance, mis en place en fin de crise covid (2021-2022) avec pour objectif de *redresser l'économie et faire la France de demain*, permet de financer la mise en place de ces dispositifs sur l'ensemble du territoire français.

Les PAT ont beau être jeunes, les financeurs et les acteurs des politiques publiques s'interrogent déjà sur leur impact potentiel et souhaitent les évaluer. Or, en 2019, il n'existe pas de méthode robuste et validée embrassant la complexité et la complétude des systèmes alimentaires.

Sous l'impulsion de la fondation Carasso, une équipe élabore entre 2015 et 2018 une démarche avec et pour les acteurs de 9 systèmes alimentaires alternatifs : Syalinnov¹. La méthode combine des ateliers réflexifs et des outils « clef en main » pour aider les porteurs d'initiatives alimentaires à mesurer leurs impacts.

¹ https://syalinnov.org/?Demarche/download&file=SYALINNOV_GUIDE2019_WEB.pdf

Efficace pour évaluer des initiatives isolées, Syalinnov n'est pas tout à fait adaptée aux démarches territoriales. Ce projet de quatre ans avec l'ADEME a pour objectif de remédier à cela.

2.1. Les PAT, des objets complexes (à évaluer)

A politique publique nouvelle, dispositif d'évaluation original. Les projets alimentaires sont par nature des projets multi-acteurs, qui articulent plusieurs échelles et concernent plusieurs maillons agro-alimentaires.

Evaluer un PAT nécessite donc de comprendre le rôle des différents partenaires et leurs interactions. Les acteurs impactés doivent également être bien identifiés.

Evaluer un PAT requiert également de déployer une méthode permettant de combiner des analyses depuis l'échelle de la parcelle agricole jusqu'à l'échelle territoriale (maillage des entreprises agro-alimentaires, paysage alimentaire) voire au-delà (interaction avec la métropole voisine, complémentarité avec les départements voisins, importations internationales).

Evaluer un PAT repose par ailleurs sur la capacité à appréhender des changements de différentes natures : connaissances, comportements alimentaires, pratiques agricoles, interactions sociales, relations économiques, mode de gouvernance, création de valeur ajoutée, état de la biodiversité.

Évaluer un PAT en termes de durabilité conduit à puiser dans diverses disciplines : l'économie, la science politique, l'agronomie, la sociologie, l'écologie.

Pour toutes ces raisons, des méthodes qualitatives ou mixtes s'intéressant autant aux changements finaux qu'aux mécanismes y conduisant (pourquoi et comment) paraissent prometteuses. A condition d'être engagées au début du projet, ces méthodes apportent en outre un retour réflexif aux animateurs du PAT.

2.2. Syalinnov, une proposition pour évaluer les impact des projets alimentaires

Syalinnov est une démarche qui propose d'évaluer les effets d'initiatives sur la durabilité du système alimentaire. Elle s'inscrit dans la famille de méthodes orientées changement² : systémique, qualitative, apprenante, qui s'intéressent autant aux processus qu'aux changements en tant que tel.

Elle propose une grille de durabilité basée sur la notion de *proximités*. La question évaluative centrale est la suivante : *dans quelle mesure un projet contribue-t-il à réduire le phénomène de distanciation au sein du système alimentaire ?* Cette distanciation est déclinée en 5 dimensions : cognitive, sociale, économique, géographique et politique et couvre ainsi un bon éventail des acteurs et des secteurs des PAT. Pas suffisamment toutefois. Des critères d'évaluation plus classiques de durabilité viennent enrichir les critères de proximités stricto sensu. Il en résulte une grille à 5 dimensions et 14 critères évalués par 1 indicateur chacun.

Syalinnov offre également d'autres outils pour accompagner les acteurs dans le pilotage des actions et une meilleure maîtrise des processus de changement. Il s'agit du chemin d'impact, du radar d'impact potentiel et de la matrice partenariale. Ces outils sont particulièrement utiles s'ils sont mis en place dès le début du projet.

Syalinnov rassemble donc des concepts et une boîte à outils. Après 3 années de développement et seulement un test rapide auprès de trois projets³, nous cherchions de nouveaux terrains pour tester et améliorer la méthode.

Par ailleurs, comme mentionné au-dessus, elle a été conçue pour des initiatives alimentaires très localisées. Des adaptations pour embrasser la complexité des PAT sont nécessaires : appréhender un nombre important d'actions, produire des indicateurs spécifiques au territoire, mieux prendre en compte la diversité des compétences des collectivités, apprécier les niveaux de contribution depuis l'action directe jusqu'à l'animation territoriale.

2.3. La collaboration ADEME - SYALINNOV

Un contact entre l'ADEME et l'équipe Syalinnov a lieu en janvier 2019 à l'occasion de la présentation de Syalinnov aux Rencontres de l'alimentation durable organisée par la Fondation Carasso à Paris.

L'intérêt d'une collaboration est apparu rapidement :

- Syalinnov offre aux collectivités co-financées par l'ADEME un cadre méthodologique à la fois souple, participatif et plus ambitieux que les dispositifs de suivi-évaluation habituels qui se limitent souvent au suivi de réalisations.
- L'ADEME, rejointe par la DRAAF Occitanie, financent la mise en œuvre de Syalinnov et facilitent le lien avec les territoires. L'équipe Syalinnov peut ainsi tester la méthode à l'échelle territoriale.

² Approches orientées changement, avec l'influence de méthodes comme ImpresS, Asirpa, les travaux du F3E, les analyses de contribution.

³ Toile du Méjean, Micromarchés de Nantes, Coopaparis

- En contrepartie, Syalinnov mène un travail spécifique sur l'impact environnemental qui ressort peu dans la version « classique » de la grille d'évaluation. En effet, l'environnement n'apparaît pas comme une dimension à part entière mais est approché à travers trois critères : la durabilité des fermes (dimension économique), les pratiques alimentaires (dimension cognitive), les pratiques de transport des mangeurs (dimension géographique).

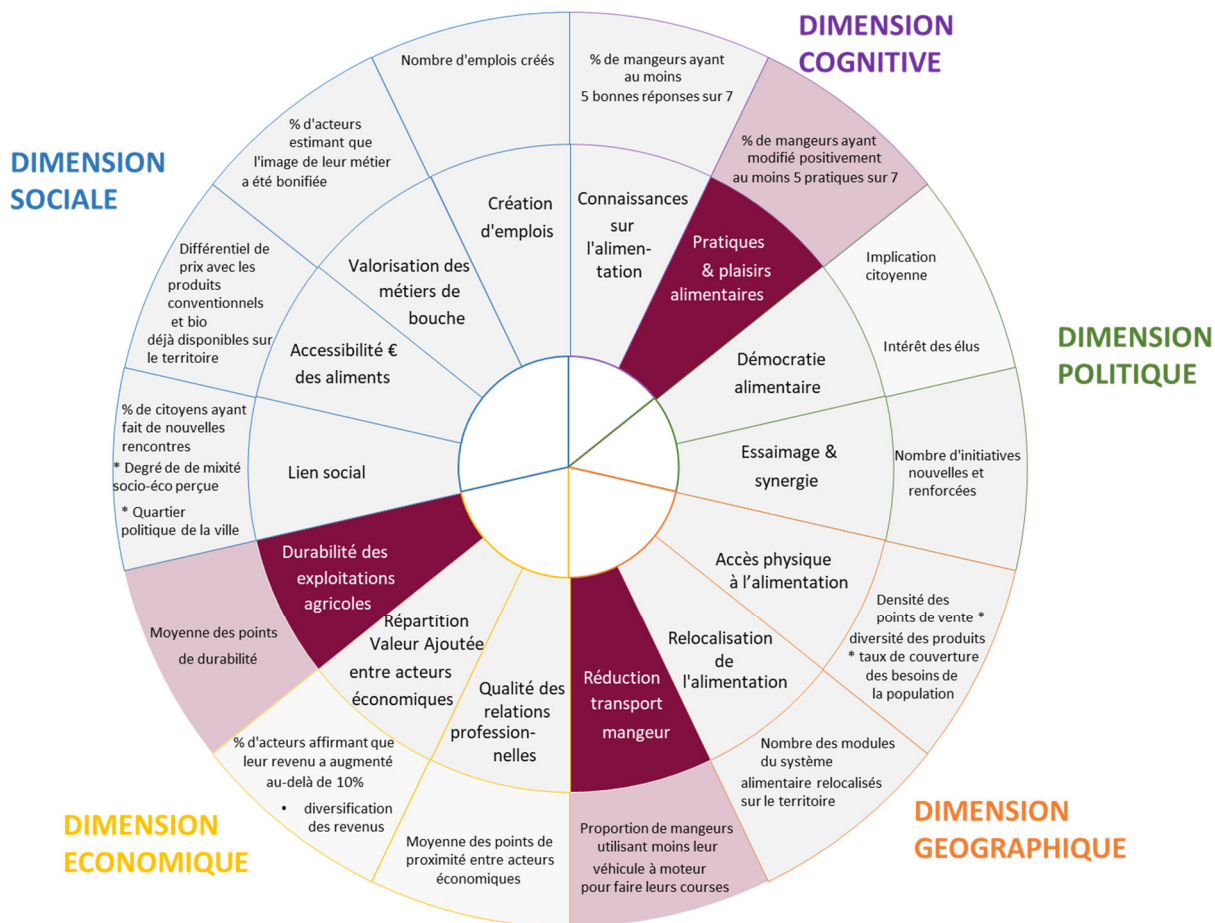


Figure 1 : La grille d'évaluation Syalinnov « classique ». Les critères à caractère environnemental sont colorés.

3. Méthodologie

3.1. Partir des réalités du terrain

Les premières semaines du projet ont été mises à profit pour travailler avec l'ingénieure ADEME. Elles ont permis de faire un état des lieux des différentes politiques publiques (PAT, PCAET, Economie circulaire), leurs interactions et d'inventorier les diverses méthodes et les outils mobilisés dans l'évaluation environnementale.

Un certain nombre d'objets alimentaires à enjeu environnemental, non pris en compte jusque-là par Syalinnov, ont été identifiés :

- l'impact des acteurs intermédiaires des filières alimentaires
- l'impact de la restauration collective
- l'impact sur le foncier (artificialisation)
- la gouvernance environnementale des territoires

Toutefois, l'idée était de penser ces nouveaux critères à partir de ce que font concrètement les porteurs de PAT. Nous avons donc procédé assez tôt à la sélection des territoires avec les partenaires du comité de pilotage⁴. Sur chacun d'eux, la même démarche a été suivie :

- formuler ou reformuler la vision d'un territoire alimentaire durable défendue par les acteurs du PAT
- identifier les changements nécessaires (*qui doit faire quoi différemment ?*) pour que la vision ultime des porteurs du PAT se concrétise
- comprendre ce que fait ou compte faire concrètement le projet pour insuffler ces changements à travers la lecture des documents techniques (demande de financement, rapports intermédiaires) et d'échanges avec l'équipe PAT (accompagnée parfois de quelques partenaires)
- formaliser cette théorie de changement en chemin d'impact lors d'ateliers collaboratifs
- identifier parmi les changements ceux qui revêtent un caractère environnemental
- produire des indicateurs spécifiques à ces changements
- les prioriser de manière participative.

Dans un troisième temps, l'analyse transversale des résultats issus de chaque terrain et une consultation de la littérature ont rendu possible la formulation de critères environnementaux génériques pour les projets alimentaires territoriaux.

Enfin, la mise en débat et la valorisation des résultats ont fait partie intégrante de la démarche. Un séminaire final a été anticipé dès le départ. Mais c'est avant tout l'élaboration d'une plateforme en ligne dédiée à Syalinnov qui permet de partager avec le plus grand nombre les outils et les résultats obtenus.

3.2. Identifier les terrains partenaires

Les membres du comité de pilotage et l'équipe Syalinnov se sont accordés sur 4 territoires à étudier. Ces territoires sont situés en Occitanie.

1. Le projet « La farine du Méjean » (Lozère) a été le premier choisi car tout le dispositif de suivi-évaluation avait déjà été élaboré avec Syalinnov dans le cadre d'un autre programme. Restait donc à réaliser l'évaluation finale en renseignant les indicateurs Syalinnov. C'est une consultante indépendante⁵ qui connaît bien la démarche et le territoire, qui l'a réalisé. Deux questionnaires : un destiné aux citoyens-mangeurs, l'autre aux acteurs économiques dont les agriculteurs, ont été élaborés et codés afin de scorer les résultats. La consultante a réalisé les enquêtes semi-directives (une partie basée sur des questions fermées, l'autre sur des questions compréhensives) sur une quinzaine de jours. Les résultats ont été partagés lors d'une restitution sur le Causse.

Le choix s'est ensuite porté sur des territoires rassemblant trois qualités : sous convention avec l'ADEME, porteur d'un PAT ou d'initiatives alimentaires coordonnées, dont les actions ont suffisamment d'ancienneté pour espérer évaluer des changements en 2023 (n+3 a minima). C'est ainsi qu'ont été retenus le Pays de l'Or (Hérault), le Pays Cœur d'Hérault (Hérault) et Carcassonne Agglo (Aude)

⁴ ADEME – DRAAF Occitanie

⁵ Claire Bernardin, aujourd'hui à l'INRAE. Voir la bibliographie les liens vers les études concernées.

2. Le Pays de l'Or n'avait pas de PAT formel mais une politique agricole dynamique et une volonté de faire du lien entre les différents services de la collectivité. L'accompagnement a été réalisé par un groupe d'étudiants en dernière année à l'Institut Agro Montpellier⁶. Malheureusement en pleine période covid, l'ensemble du travail a été réalisé à distance. Les étudiants ont mené de front la construction de la théorie du changement avec les agents (en visioconférence, à l'aide de l'outil Miro) et une réflexion méthodologique sur l'adaptation des indicateurs Syalinnov à l'échelle PAT.
3. Le Pays Cœur d'Hérault a lancé une large campagne de concertation publique à l'occasion des états généraux de l'alimentation (EGAAD) en 2019. La collectivité, reconnue pour cela, a obtenu son label PAT et des financements Leader pour mettre en œuvre son projet alimentaire. Le début du travail avec l'équipe du PCH a toutefois été retardé pour des raisons de coordination avec d'autres programmes soutenant le PAT (programme national de l'alimentation (PNA), programme TETRAA de la Fondation Carasso / AgroParisTech). A juste titre, l'équipe ne voulait pas initier Syalinnov si elle ne cadrait pas avec la demande des autres financeurs en termes de suivi-évaluation. Finalement, en 2022, la convergence entre les différents projets a été trouvée et le travail a pu débuter. Les ateliers ont été directement animés par l'équipe Syalinnov. Certains ont été adossés aux commissions agricoles du Pays rassemblant de nombreux acteurs. Ils ont permis de partager et de co-construire les chemins d'impact.
4. Carcassonne agglomération avait été sélectionnée en raison de lancement de son PAT et de sa politique environnementale. Cette fois encore, le lancement du travail a été largement retardé en raison de l'embauche d'un nouvel animateur PAT. A l'inverse du PCH, les ateliers de construction du chemin d'impact et de production d'indicateurs ont mobilisé très peu d'acteurs – et nous n'avons pas réussi à intégrer la chargée de mission PCAET. L'exercice a surtout permis de structurer le dispositif de suivi-évaluation avec l'animateur.

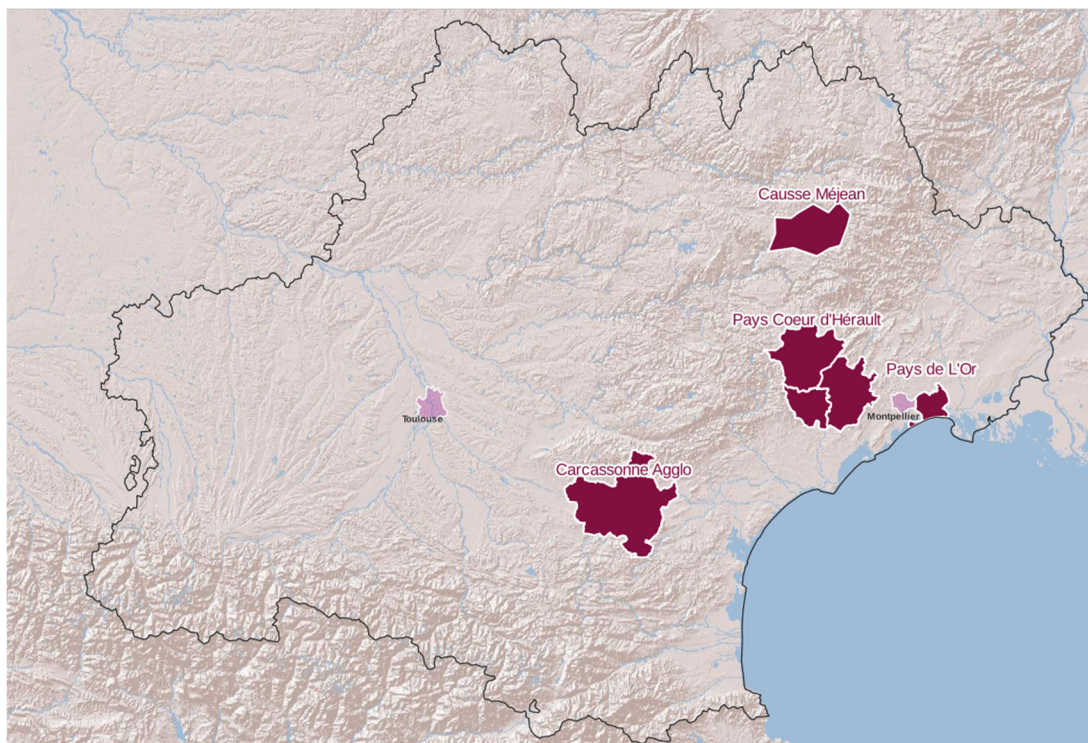


Figure 2 : Répartition des 4 territoire tests du projet

⁶ Développement de la démarche Syalinnov+ et application au cas du Pays de l'Or dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie agricole et alimentaire. Voir Bibliographie



- 2019. Mise en place d'un comité de pilotage et des outils de suivi de projet ; test de la version classique sur le projet Farine du Méjean ; choix des territoires tests pour l'adaptation de Syalinnov aux enjeux environnementaux et à l'échelle des PAT
- 2020. Mise en suspens de la plupart des activités pour cause de crise Covid. Webinaire à destination des agences régionales de l'ADEME
- 2021. Test de la démarche en Pays de l'Or
- 2022. Test de la démarche en Pays Cœur d'Hérault et à Carcassonne Agglo
- 2023. Suite de l'accompagnement en PCH et Carcassonne agglo. Organisation du séminaire de partage des résultats

Territoire	Type de projet	Modalité de mise en œuvre de Syalinnov	Enjeux méthodologique	Périmètre de l'évaluation	Statut
Causse Méjean	Initiative alimentaire (projet de structuration d'une filière farine locale)	Claire Bernardin (consultante) + Pierre LE RAY	Test de la robustesse de la version 2019 Syalinnov	Complète : du chemin d'impact à la mesure des indicateurs	terminé
Pays de l'Or	Activités préfigurant un PAT	Pierre Le Ray + travail d'un groupe d'élève-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier	Réflexions sur indicateurs environnementaux et passage à l'échelle PAT	Construction du dispositif de suivi-évaluation.	terminé
Pays Cœur d'Hérault	PAT	Pierre Le Ray	Réflexions sur indicateurs environnementaux et passage à l'échelle PAT. Liens avec d'autres méthodes	Construction du dispositif de suivi-évaluation.	terminé
Carcassonne Agglo	PAT	Pierre Le Ray + Alizée Thoueille	Réflexions sur indicateurs environnementaux et passage à l'échelle PAT	Construction du dispositif de suivi-évaluation.	terminé

Tableau 1 : Chronogramme et caractérisation des différents terrains

3.3. Formaliser la stratégie et le plan d'actions sous forme de chemin d'impact

Syalinnov s'intéresse aux changements qui sont censés advenir grâce aux PAT. Ces changements appartiennent à la zone d'influence du projet. C'est-à-dire qu'ils se situent entre la zone de contrôle (celles des réalisations du PAT) et la zone d'intérêt (celle des impacts : ce pour quoi le PAT existe, les motivations ultimes de ses promoteurs).

Evaluer ces changements repose sur deux tâches : 1. les identifier 2. Questionner le degré de contribution du PAT. L'approche orientée changement et le chemin d'impact sont particulièrement efficaces pour accomplir ces deux tâches. Nous avons ainsi reconstitué les chemins d'impact des 4 projets, à partir des documents de programmation et au cours d'ateliers en présentiel. Les résultats obtenus sont des arborescences reliant de manière causale et systémique les réalisations des projets aux changements, puis les changements aux impacts.

CHEMINS D'IMPACT

Source :  impresS

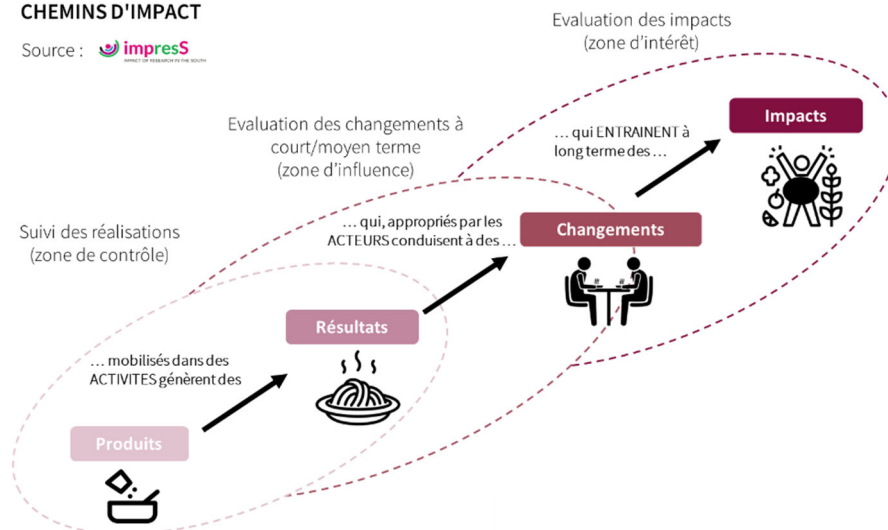


Figure 3 : Structuration d'un chemin d'impact. Source : Cirad

Quel lien entre le chemin d'impact et l'évaluation ?

Le chemin d'impact est un outil particulièrement efficace pour construire et piloter le dispositif de suivi-évaluation-apprentissage :

- La pertinence est mesurée à l'aune des changements ultimes et des impacts : le PAT s'attaque-t-il aux véritables enjeux du territoire ?
- La cohérence interne est testée à travers la logique de l'enchaînement activités – réalisations – changements. Les hypothèses de causalité sont questionnées (et devront être évaluées sur le terrain au même titre que les changements eux-mêmes)
- La cohérence externe est éclairée à travers le chemin d'impact (qui est en charge de quoi ? quels sont les autres acteurs et projets qui agissent sur les mêmes thématiques ?)
- L'efficacité et l'efficience ne sont pas les critères prioritaires pour Syalinov (qui s'intéresse davantage à la théorie du changement i.e. les liens réalisations-changements qu'à la théorie d'actions i.e. les liens activités-réalisations)
- Le tableau de bord des indicateurs peut être construit directement à partir des changements : pour chacun d'eux, un ou plusieurs indicateurs sont formulés. Ceci permet de disposer d'un set d'indicateurs spécifiques du PAT (voir partie 3.4.)

3.4. Produire des indicateurs spécifiques aux territoires

Notre manière de produire des indicateurs a évolué au cours des quatre années de projet. Initialement, notre priorité était de construire des indicateurs génériques, valides quel que soit la zone géographique en France. En associant ces indicateurs⁷ à un système de scoring, un vecteur d'impact peut être construit (expérience Causse Méjean).

Cette approche avait le mérite de pouvoir mettre en dialogue les territoires : *vous avez beaucoup impacté sur cette dimension : comment ? avec quelles ressources ?* Toutefois, elle se révèle trop contraignante et limitante à l'échelle des PAT. En effet, certains indicateurs pensés à l'échelle d'une innovation hyper-locale ne sont plus pertinents. De plus, le caractère normatif ne permet pas de révéler les enjeux spécifiques au territoire et aux actions. Après une tentative d'adaptation des indicateurs Syalinov au PAT (expérience Pays de l'Or⁸), nous avons décidé de produire des indicateurs originaux, spécifiques des PAT accompagnés (expériences du Pays Cœur d'Hérault et de Carcassonne Agglomération).

⁷ <https://syalinov.org/?Etape6>

⁸ <https://syalinov.org/?DeveloppementIndicateurs>

Ce choix a pour conséquence de ne plus produire de vecteur d'impacts. Ceci étant, la mise en dialogue des territoires reste possible à travers la comparaison de leur profil d'impact ou radar d'impact potentiel qui traduit l'intensité des changements visés dans chacune des dimensions de la grille d'évaluation.

Territoire	Méthode de construction des indicateurs
Causse Méjean	14 indicateurs clef-en-main de la version initiale de Syalinov
Pays de l'Or	14 indicateurs de base modifiés et enrichis par un groupe d'étudiants à partir d'entretiens avec l'équipe de la collectivité.
Pays Cœur d'Hérault	Formulation d'indicateurs pour chaque changement du chemin d'impact, puis hiérarchisation en fonction de la mesurabilité et de la spécificité de l'indicateur formulé
Carcassonne Agglomération	

Tableau 2 : Manière de produire des indicateurs. Elle a évolué dans le temps et donc selon les terrains.

3.5. Analyse transversale et formulation d'un set de critères d'évaluation environnementale

Comme nous venons de l'expliquer, nous avons assez rapidement abandonné l'idée de produire un set d'indicateurs environnementaux standardisés pour l'ensemble des PAT français. Notre proposition, plus humble, consiste à construire des critères d'évaluation (notion plus large qu'un indicateur) communs à partir 1) de ce que font les PAT (typologie de changements) 2) de la littérature ou d'autres cas d'étude si besoin (base Citergie par exemple). Ces critères sont organisés en fonction des maillons du système alimentaire concerné⁹.

Les leviers activés par les PAT	Changements	Critères d'évaluation
Analyse et comparaison des leviers activés par les PAT (réalisations)	Analyse et comparaison des changements visés par les PAT – organisés en fonction des maillons du système alimentaire	Formulation de critères d'évaluation spécifiques de ces changements et suffisamment génériques pour être utilisés dans d'autres contextes

Tableau 3 : démarche pour construire les nouveaux critères environnementaux

3.6. Partager ces résultats avec les acteurs de l'alimentation durable.

L'accompagnement sur chacun des territoires a fait l'objet d'une valorisation propre : rapport, présentation powerpoint, poster des chemins d'impact, etc.

Les résultats ont été partagés lors d'un séminaire à Montpellier en mai 2023

Mais l'effort le plus important s'est porté sur la création d'une interface numérique permettant de rassembler les outils, de cartographier les projets et les utilisateurs intéressés ou engagés dans Syalinov mais aussi de partager les actualités et les résultats des évaluations. La version actuellement en ligne www.syalinov.org valorise directement le guide méthodologique publié en 2018. Une autre version adaptée au PAT sera disponible au premier semestre 2024.

⁹ Nous nous sommes basés sur un schéma des Greniers d'Abondance : <https://resiliencealimentaire.org/quest-ce-quun-systeme-alimentaire/>

4. Bilan / Principaux résultats obtenus

Cette partie aborde l'analyse transversale des territoires. Les résultats propres aux 4 territoires sont accessibles sur la plateforme [Syalinnov.org](https://syalinnov.org). Il s'agit de la synthèse du projet Farine du Méjean, le rapport synthétique du Pays de l'Or, la théorie de changement du PAT du Pays Cœur d'Hérault et le chemin d'impact du PAT de Carcassonne Agglo.

Les résultats mis en valeur dans ce chapitre sont les suivants :

- la manière dont les PAT agissent sur l'environnement.
- La synthèse des changements poursuivis par les 4 PAT et leur traduction en critères d'évaluation
- Les indicateurs produits lors de l'accompagnement

4.1. Quelles sont les stratégies environnementales des PAT ? Les Chemins d'impact

Les théories de changement des quatre territoires accompagnés ont été explicitées sous forme de chemin d'impact. Celui obtenu en PCH est présenté en *Figure 4*. Ils peuvent faciliter la discussion et la communication entre acteurs du PAT. Ils permettent à l'équipe d'évaluation de repérer facilement les réalisations concrètes du PAT et la manière dont ils sont liés aux changements.

Voici le type de réalisations identifiées sur les terrains :

- des campagnes de communication et de sensibilisation à travers différents médias
- la production et la mise à disposition d'informations (observatoire, podcast, site internet, information publique)
- la formation, la sensibilisation des acteurs du système alimentaire
- l'élaboration de documents d'aménagement (PLUi, SCOT) et de chartes d'engagement
- des investissements au niveau de la chaîne alimentaire (camions, frigo, etc)
- le rachat de foncier ou l'aménagement foncier (y compris des espace-test agricoles)
- les commandes publiques pour la restauration collective
- la coordination de la gouvernance alimentaire territoriale (incluant des exercices de diagnostic-suivi-évaluation-prospective)

Parmi toutes les branches des chemins, certaines traitent directement d'environnement, d'autres non ou très indirectement : gouvernance, développement économique, précarité alimentaire, etc.

Le chemin d'impact permet d'appréhender le changement d'échelle de l'objet évalué.

Un des défis méthodologiques était le changement d'échelle de l'objet à évaluer : Syalinnov a été conçue pour évaluer l'impact d'une initiative sur le système alimentaire quand un PAT peut en compter plusieurs dizaines ! Le chemin d'impact, en cartographiant l'ensemble des réalisations et en montrant le côté systémique des PAT, répond bien à cette préoccupation. Le point négatif réside dans la complexité de tels schémas qui peut déstabiliser les partenaires du projet. Nous avons identifié et testé plusieurs solutions pour le rendre plus lisible : redécouper le chemin global entre plusieurs axes thématiques pour travailler de manière plus efficace, simplifier le chemin (en ne faisant pas apparaître les activités) et enfin, accompagner le chemin d'un narratif rédigé.

4.2. Les 10 leviers activés par les PAT

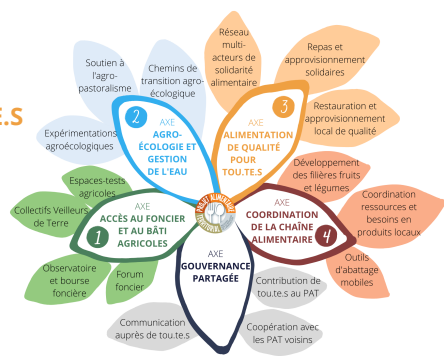
Les PAT activent une dizaine de leviers pour préserver la durabilité environnementale de leur territoire. Si certains sont spécifiques à un des 4 projets accompagnés, 7 sont communs à plusieurs territoires. On distingue des leviers liés aux compétences de la collectivité et les autres.

Le chemin d'impact du PAT du Pays Coeur d'Hérault (novembre 2023)

2 AGROECOLOGIE ET GESTION DE L'EAU

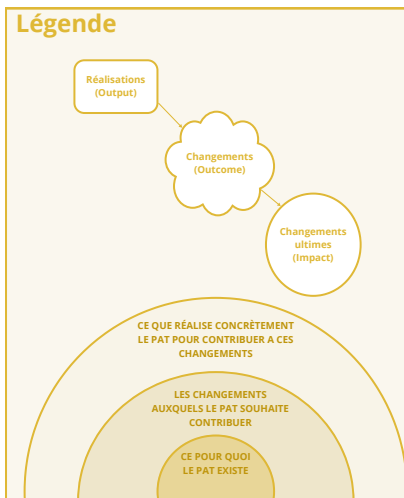


3 ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S



Les axes du PAT et les premières actions version 2021-2022
Le chemin d'impact (ci-contre) permet de formaliser les changements que ces actions sont censées produire

4 COORDINATION DE LA CHAINE ALIMENTAIRE



1 ACCÈS AU FONCIER ET AU BÂTI AGRICOLES

5 GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les leviers liés aux compétences de la collectivité :

- La maîtrise du foncier public pour maintenir sa vocation agricole (1)
- La maîtrise du foncier public pour maintenir des trames bleues et vertes favorables à la biodiversité (2)
- La commande publique à destination de la restauration collective élaborée avec des critères environnementaux pour structurer des filières vertueuses, notamment issues de l'Agriculture Biologique (3)
- La commande publique à destination de la restauration collective élaborée avec des critères environnementaux pour accompagner les acteurs de la restauration collective dans la réduction de leur impact environnemental (4)

D'autres leviers :

- La sensibilisation et l'accompagnement des mangeur-citoyens vers une alimentation saine, durable et accessible (5)
- L'aménagement du paysage alimentaire pour réduire l'impact environnemental du dernier kilomètre (6)
- L'accompagnement des agriculteurs dans la réduction de leur impact environnemental et le renforcement de la durabilité de leur ferme (7)
- L'accompagnement des acteurs amont et aval des filières (hors agriculteurs) dans la réduction de leur impact environnemental (8)
- La prise en compte des enjeux environnementaux dans la gouvernance du PAT : impliquer les acteurs concernés et élaborer des dispositifs spécifiques (préservation ressources naturelles, adaptation au changement climatique) (9)
- Des leviers plus marginaux pour préserver les ressources sol, air, eau, biodiversité (10)

Les PAT activent la plupart de ces leviers (Tableau 4). Le projet sur le Causse Méjean est une innovation de filière alimentaire portée par une association (Réseau Civam Occitanie) et non pas par une collectivité publique. Ceci explique qu'il y ait moins de leviers activés.

	Carcassonne Agglo	PCH	Pays de l'Or	Causse Méjean
1. Maitrise du foncier et le maintien de sa vocation agricole				
2. Maitrise du foncier et le maintien des trames bleues et vertes favorables à la biodiversité				
3. Structuration de filières vertueuses notamment AB (dont soutien par la commande publique)				
4. Accompagnement des restaurants Co dans la réduction de l'impact environnemental				
5. Accompagnement de tous les mangeurs vers une alimentation saine, durable et accessible				
6. Aménagement du paysage alimentaire pour réduire l'impact environnemental du dernier kilomètre				
7. Accompagnement des agriculteurs dans la réduction de leur impact environnemental et le renforcement de la durabilité de leur ferme				
8. Accompagnement des acteurs intermédiaires dans la réduction de leur impact environnemental				
9. La gouvernance comme un facteur de réussite				
10. Autres leviers pour préserver les ressources sol, air, eau, biodiversité				

Tableau 4 : les leviers activés ou non par les différents projets alimentaires accompagnés

4.3. Des leviers aux critères d'évaluation

Ces 10 leviers ont été organisés en fonction des maillons du système alimentaire concerné. Un critère d'évaluation (le phénomène « à enjeu » que l'on souhaite évaluer) a ensuite été formulé pour chacun d'entre eux. Parmi les 10 critères formulés, 3 sont des améliorations des critères Syalinnov classiques et 7 sont nouveaux.

Les leviers activés par les PAT	Acteur visé : Qui et/ou quoi doit changer	Maillons impactés	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> La maîtrise du foncier public et privé pour le maintien de sa fonction agricole 	Les décideurs des politiques d'aménagement du territoire (et les propriétaires privés)	Production	MAINTIEN DE LA VOCATION AGRICOLE DU FONCIER DYNAMIQUE DES INSTALLATIONS AGRICOLES
<ul style="list-style-type: none"> La maîtrise du foncier public et privé pour le maintien de ses fonctions écosystémiques La présence d'acteurs environnementaux dans la gouvernance du PAT Autres leviers pour préserver les ressources sol, air, eau, biodiversité 	Les décideurs des politiques d'aménagement du territoire (et les propriétaires privés)	Politique foncière, environnementale et agricole	MAINTIEN DE LA VOCATION NATURELLE ET FORESTIERE DU FONCIER EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU
<ul style="list-style-type: none"> La structuration de filières vertueuses pour une alimentation locale durable, notamment par la commande publique 	Les producteurs. Les acteurs des filières alimentaires Les responsables de l'approvisionnement en restauration collective.	Production, Transformation	DYNAMIQUE DES FILIERES CERTIFIEES COMME VERTUEUSES D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL
<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement des restaurants collectifs dans la réduction de leur impact environnemental 	Les responsables et personnels de la restauration collective	Restauration (collective)	IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES MENUS DISTRIBUES EN RESTAU CO (CONTENU, GASPILLAGE, PLASTIQUE)
<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement de tous les mangeurs vers une alimentation saine, durable et accessible 	Les citoyens : régimes alimentaires	Consommation	PROPORTION DE LA POPULATION A ADOPTER UN REGIME MOINS CARNE
	Les citoyens : gaspillage et gestion des déchets alimentaires	Consommation	VOLUMES DES DECHETS ET TAUX DE GASPILLAGE
<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement du paysage alimentaire pour réduire l'impact environnemental du dernier kilomètre 	Les acteurs en charge de l'aménagement du territoire. Les acteurs des filières alimentaires Les consommateurs.	Distribution Restauration Consommation	IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU DERNIER KILOMETRE POUR ALLER FAIRE SES COURSES
<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement des agriculteurs dans le renforcement de la durabilité environnementale de leur ferme 	Les agriculteurs et leurs pratiques Prise de conscience, diversification, adaptation des espèces, gestion durable des facteurs de production (eau, sol), pratiques agroécologiques	Production	DURABILITE DES FERMES
<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement des acteurs amont et aval des filières dans la réduction de leur impact environnemental 	Les acteurs des filières alimentaires (hors producteurs) s'engagent dans la transition :	Transformation Distribution Restauration	NIVEAU D'ENGAGEMENT DES ACTEURS INTERMEDIAIRES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE : MATERIAUX BIOSOURCES, GAIN D'ENERGIE, RECYCLAGE, ETC.

Tableau 5 : les critères d'évaluation environnementale élaborés

4.4. Des leviers inégalement activés

La revue croisée des 4 territoires montre que :

- L'impact des régimes alimentaires des mangeurs en **restau Co** via la sensibilisation et l'accompagnement-formation des personnels (déchets & gaspillage également) est un sujet central pour tous les territoires
- La préservation du **foncier** public (et privé) est un sujet important : les PAT mobilisent les acteurs autour des documents d'urbanisme pour protéger, préserver, valoriser le foncier. Ils développent en outre des outils complémentaires : observatoire du foncier, collectif citoyens, conversion des friches, travail auprès des propriétaires terriens, soutien à l'émergence d'espace-test agricoles, etc.
- Les comportements alimentaires **des mangeurs à domicile** via la sensibilisation sont traités de manière assez marginale en comparaison d'un PAT communal comme celui de Mouans-Sartoux.
- Les pratiques des **agriculteurs** sont appréhendées via des actions de formation, sensibilisation, qui visent à accélérer leur transition agroécologique. Toutefois, l'éventail très large des sujets abordés n'est pas toujours adossé à un dispositif d'accompagnement sur le terrain. Il en résulte un risque de saupoudrage. Les actions restent à une échelle large, elles ne concernent pas ou très rarement des éléments techniques à impact environnemental : réglage des pulvérisateurs, efficacité des réseaux d'irrigation, allongement des rotations, etc. Au final, les PAT auront du mal à élargir le cercle des agriculteurs déjà engagés dans la transition agroécologique.
- Les actions vers **les acteurs intermédiaires** et sur **le paysage alimentaire** demeurent marginales.

C'est la raison pour laquelle les indicateurs produits, présentés dans la partie suivante, ne couvrent pas l'ensemble des critères d'évaluation.

4.5. Des critères d'évaluation aux indicateurs

Comme indiqué dans la partie 3.4, des indicateurs environnementaux ont été élaborés différemment. Sur le terrain du Pays de l'Or, un travail itératif entre la littérature et l'analyse de la stratégie de la collectivité a débouché sur plusieurs propositions. Elles correspondent, soit à des nouveaux indicateurs, soit à des indicateurs Syalinnov améliorés. Les indicateurs sont associés à un système de scoring et consultables sur Syalinnov.org

- Un indicateur sur l'impact environnemental des régimes alimentaires des citoyens¹⁰
- Un indicateur composite sur l'impact environnemental et social de la restauration collective publique
- Un indicateur sur l'engagement environnemental des acteurs des filières alimentaires
- Un indicateur sur l'impact du transport des habitants pour faire leurs courses (alimentaires)

En Pays Cœur d'Hérault et à Carcassonne Agglo, les indicateurs ont été élaborés directement à partir des changements ciblés par le PAT. Ils sont rassemblés dans le Tableau 6, organisés par critère environnemental. Leur nombre est très important. La suite du travail consisterait à sélectionner les plus pertinents et les plus facilement mesurables. Nous avons initié ce travail de réduction du nombre d'indicateurs. Nous avons recours pour cela à une matrice de tri (Figure 5). Une fois les indicateurs priorisés, reste à opérationnaliser la collecte de données : quelles modalités, qui est en charge, où, quand, auprès de quels acteurs, etc.

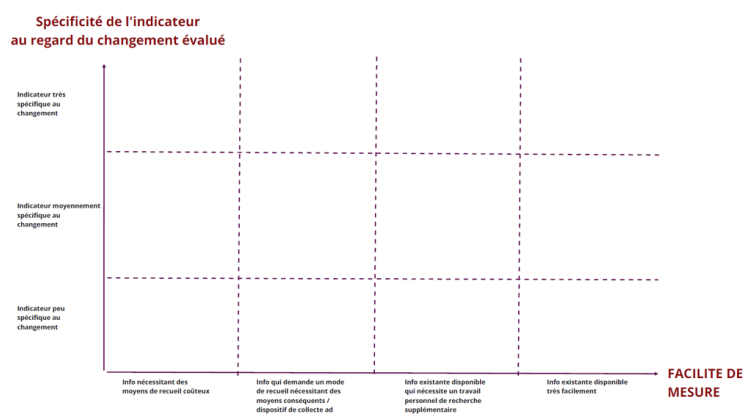


Figure 5. Exemple de matrice de tri utilisée pour prioriser les indicateurs

¹⁰ Cet indicateur a été testé sur le PAT de Mouans-Sartoux. Le [rapport est disponible](#) sur la plateforme Syalinnov.org

Le tableau suivant rassemble l'ensemble des indicateurs produits sur les 3 territoires PAT (Pays de l'Or, PCH, Carcassonne).

CRITERES EVALUATION	INDICATEUR
<p style="text-align: center;">MAINTIEN DE LA VOCATION AGRICOLE DU FONCIER DYNAMIQUES DES INSTALLATIONS AGRICOLES</p>	Composition de l'instance, participation et gouvernance
	Évolution de la surface du foncier agricole dans le PLU des communes
	évolution des surfaces agricoles et naturelles
	Evolution de la surface en friche
	taux d'artificialisation du sol (évolution)
	évolution de l'état du bâti agricole (nombre de ruines)
	Évolution de l'usage du bâti agricole existant
	Evolution du prix du foncier agricole
	Les agriculteurs installés accèdent facilement au bâti agricole et à un lieu d'habitation
	Nombre / part d'exploitations installées depuis 2023 certifiées (N&P, AB, HVE)
	Nombre d'exploitations installées, certifiées (N&P, AB, HVE) passées par l'espace-test agricole sur et en dehors du territoire
	Nombre d'agriculteurs installés sur des terrains communaux
	Nombre de communes ayant favorisé l'installation d'agriculteurs
	Nombre de nouvelles installations agricoles sur des terres de propriétaires privés
	Surface préemptée par les communes (avec l'objectif d'installer des néo-agriculteurs)
	Taux de porteurs toujours en activité après 3 ans // abandonnant leur projet agricole
Taux de reprise des exploitations (après départ à la retraite)	
Taux de reprise des exploitations qui ne partent pas à l'agrandissement d'une ferme existante	
<p style="text-align: center;">MAINTIEN DE LA VOCATION NATURELLE DU FONCIER + DISPOSITIF DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU</p>	évolution de la continuité écologique
	Fréquence des alertes renforcées
	Fréquence des crises "eau" en comcom clermontais sans crise dans les deux autres Comcom
	Témoignages des responsables des asa, BRL
	évolution de la continuité écologique
	Volume d'eau consommé par hectare de vigne
<p style="text-align: center;">IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA RESTAURATION / VOLUMES DES DECHETS ET TAUX DE GASPILLAGE</p>	Classe environnementale des équipements
	Evolution du gaspillage alimentaire (proxi de la qualité)
	Nombre de cantines engagées dans la gestion des déchets (compostage, recyclage...)
	Part des déchets
	Part des déchets des repas végétariens
<p style="text-align: center;">IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES MENUS DISTRIBUES EN RESTAURANT</p>	Changement de pratiques alimentaires des parents d'élèves
	fréquence des produits de qualité (SIQO) présents dans les menus de la semaine
	Indicateur composite Un plus Bio
	Niveau d'atteinte des critères Egalim : Siqo, plastique
	Nombre de restau co labellisées par Ecocert en cuisine
	Taux de restau co qui mettent en oeuvre Egalim
	Taux de restau co qui utilisent de nouvelles techniques (cuisson, appro, découpe, etc)
	Valeur et part des approvisionnements locaux (Occitanie), bio et SIQO en restau co en fonction des catégories de produits
<p style="text-align: center;">L'IMPACT DU DERNIER KILOMETRE</p>	Fréquentation des boutiques paysannes
	Nombre de points de distribution ou de consommation avec de la viande issue du territoire
	Nombre de points de distribution ou de consommation avec des F&L issus du territoire
	Nombre et localisation de lieux alimentaires solidaires (vente, transfo, repas) sur le territoire

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTEURS INTERMEDIAIRES	kilomètres parcourus cumulés entre les derniers fournisseurs et cuisines (et cuisine - cantine)
	Nombre de fournisseurs en circuit-court, localisés sur les territoires voisins, approvisionnant la resto co
	Nombre de producteurs et acheteurs Fruits&Légumes utilisant la plateforme logistique
	Nombre d'éleveurs utilisant à l'abattoir mobile
	Nombre d'éleveurs utilisant l'abattoir mobile vendant en circuit de proximité
	Valeur des approvisionnements locaux (Occitanie), bio et SIQO en restau co en fonction des catégories de produits
DURABILITE DES FERMES	Évolution de la SAU engagée dans une certification environnementale
	Nombre d'exploitations engagées dans une certification environnementale
	Evolution de l'assolement sur le territoire
	Evolution des surfaces cultivées en céréales panifiables
	Évolution du nombre d'agriculteurs ayant développé de nouvelles pratiques
	Évolution du nombre d'agriculteurs ayant développé différents ateliers
	Nombre de viticulteurs ayant développé un atelier secondaire
	Évolution du nombre d'agriculteurs ayant développé différents ateliers, de nouvelles pratiques
	Évolution du nombre de contrats MAEC
	Nombre d'arboriculteurs installés / producteurs diversifiés en arboriculture
	Nombre d'installations ou de diversification en volaille
	Nombre / part d'exploitations installées depuis 2023 sur des systèmes de production autres que vigne et grandes cultures
	Nombre d'arboriculteurs et de pépiniéristes qui adoptent / multiplient des porte-greffes adaptés
	Nombre de baux environnementaux attribués à des maraichers ou des arboriculteurs
	Nombre de collectifs d'agriculteurs créés sur / Intégrant la thématique de la TAE
	Nombre de maraichers installés (désagrégés en : gros, demi-gros, diversifié/direct)
	Nombre de nouvelles filières créées
	Nombre de producteurs / évolution des surfaces certifiées
	Nombre de producteurs qui développent de nouveaux ateliers
	Nombre de producteurs qui diversifient ou s'installent en céréales panifiables
Nombre de producteurs qui ont changé de perception sur la gestion de leur sol	
Nombre de viticulteurs ayant fait évoluer leurs pratiques : cépages - irrigation - élevage	
Nombre d'éleveurs ovins /caprins qui ont fait évoluer leurs pratiques (repro, fourrage, autre) en lien avec le changement climatique	

Tableau 6 : Liste des indicateurs bruts produits sur les territoires, organisée en fonction des critères d'évaluation

4.6. Valorisation des résultats

4.6.1. Des guides méthodologiques à disposition des acteurs de terrain

La subvention ADEME nous a permis de réimprimer 300 guides Syalinnov. Ceux-ci ont été distribués à diverses occasions à des animateurs de PAT et aux étudiants de cursus en lien avec l'alimentation durable (intervention annuelle dans le Mastère IPAD)

4.6.2. Une plateforme dédiée à Syalinnov : syalinnov.org

Un travail conséquent a été dédié à la conception¹¹, à l'élaboration (avec l'appui technique de Praticoop) et à l'animation de la plateforme en ligne Syalinnov.org. Elle rassemble aujourd'hui une communauté de pratiques d'une centaine de personnes. Grâce à elle, nous partageons des actualités, des outils, des ressources. Elle sera le futur support de la formation continue Syalinnov. Nous avons décliné une page spéciale « île de la Réunion » dans le cadre de l'accompagnement du réseau InterPAT animé par le Parc National.

¹¹ Un questionnaire a été envoyé à des potentiels utilisateurs via LinkedIn

D'ici la fin de l'année 2024, la plateforme syalinnov.org sera enrichie grâce aux résultats de ce projet. Les nouveaux modules concernent le set de critères environnementaux et de nouveaux outils pour évaluer la pertinence de sa théorie du changement (lien avec les outils Orsat notamment).

4.6.3. Des interventions dans diverses arènes

Les réflexions engagées et les résultats obtenus au cours de ce projet ont été partagés à diverses occasions :

- Séminaire PAT Occitanie (novembre 2019)
- Webinaire agents ADEME (décembre 2020)
- Réunion sur les liens possibles avec l'outil Orsat des Greniers d'Abondance (septembre 2021)
- Réponse à l'appel à projet du PNA pour développer un set d'indicateurs précarité / santé (2021)
- Réseau des PAT en Occitanie (juin 2023, Narbonne)
- Carrefour des PAT (juin 2023, Paris)
- Evaluation du PAT de Mouans-Sartoux – en lien avec Andrea Lulovičová (doctorante, bourse ADEME) (2020-2022)
- Intervention annuelle dans le mastère IPAD (Institut Agro Montpellier / Cirad)
- Intervention annuelle dans le Master européen CHARM (Université Montpellier)

4.6.4. Un séminaire de partage

Le 23 mai 2023 a été organisé au Pôle Tropiques et Méditerranée de l'Institut Agro Montpellier un séminaire de partage des résultats du projet. Il a rassemblé sur une journée les principaux protagonistes du projet. Le compte-rendu de ce séminaire est consultable sur [Syalinnov.org](https://syalinnov.org)

4.7. Perspectives pour Syalinnov

4.7.1. Lien avec la Boussole du Basic

L'équipe Syalinnov collabore avec le bureau d'étude Le Basic dans le cadre du programme Tetraa¹². L'objectif est de raccrocher les chemins d'impact à la boussole de durabilité alimentaire. Cet outil joue le même rôle que le radar d'impact potentiel proposé dans Syalinnov¹³ : caractériser « ex-ante » l'impact d'un projet. La proposition de Syalinnov se limite à rapprocher les changements du chemin d'impact avec les 14 critères de la grille d'évaluation. Avec ce nouvel outil¹⁴, les changements seront rapprochés des moteurs (*drivers*) qui sont eux-mêmes liés de manière causale et systémique avec des sous-problématiques et des problématiques de non-durabilité du système alimentaire.

On obtient ainsi un degré d'impact potentiel plus robuste et plus global que le radar Syalinnov. Attention toutefois : cela reste un outil « expert » complexe de renseigner.

Influence sur les problématiques

Categorie de problematique	Problématique	Potentiel d'impact	
Environnement	DÉGRADATION DE LA RESSOURCE EN EAU		30,2 %
Environnement	DÉGRADATION DES SOLS		26,5 %
Environnement	DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE (GES)		4,3 %
Environnement	ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ		41,1 %
Environnement	PERTES ET GASPILLAGE		2,6 %
Environnement	POLLUTION DE L'AIR (HORS GES)		6,2 %
Social	DÉGRADATION DE LA COHÉSION SOCIALE		26,4 %
Social	DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE		24,0 %
Social	IMPACTS SUR LA SANTÉ HUMAINE		8,7 %
Social	INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES		17,4 %
Social	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE		9,3 %
Social	MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL ET ATTEINTE AU DROIT DU TRAVAIL		7,6 %
Social	NON-ATTEINTE D'UN NIVEAU DE VIE DÉCENT		10,9 %

Figure 6 : La sortie en potentiel d'impact, exemple du Pays Cœur d'Hérault. Une sortie Boussole est en préparation en 2024.

¹² Au sein d'un consortium composé du Basic, de Tero, de Solagro et du service Defis de l'Institut Agro Montpellier. <https://programme-tetraa.fr/>

¹³ <https://syalinnov.org/?Etape4>

¹⁴ Une interface numérique permet de visualiser la manière dont les changements du PAT (Syalinnov) se raccroche aux drivers de la boussole du Basic : <https://suivi-evaluation-tetraa.basic.coop/boussole/PCHerault>

4.7.2. Développement des critères d'évaluation de la justice alimentaire

Syalinnov est lauréat de l'appel à projet du programme national de l'alimentation / France relance 2021. Notre proposition vise à développer un set d'indicateurs sur la précarité alimentaire et la santé. Ces deux derniers thèmes étaient les grands absents de la grille d'évaluation initiale. Ce travail s'effectue en partenariat avec le bureau d'étude Tero et deux territoires pionniers sur ces questions : le Pays Terres de Lorraine et la communauté de communes du Haut-Allier (Lozère). Les résultats alimenteront la plateforme en 2024.

4.7.3. Poursuivre l'accompagnement des territoires, proposer une formation courte aux acteurs de l'alimentation durable.

Fort des enseignements de ces 4 années en partenariat avec l'ADEME, nous pensons pouvoir accompagner de manière plus efficace et plus pertinente les dispositifs de suivi-évaluation-apprentissage des PAT. Nous estimons qu'avec l'acquisition du label de niveau 2, beaucoup de PAT vont devoir mieux réfléchir leur évaluation. Nous espérons qu'ils trouvent en Syalinnov des outils et méthodes utiles. Au-delà de l'accompagnement direct sur le terrain, une formation courte sera proposée courant 2024 aux agents territoriaux et acteurs de l'alimentation durable désireux de monter en compétences sur cette démarche d'évaluation.

5. Prise de recul

Grâce à cette exploration de terrain, quelques éléments structurants peuvent être dégagés, ainsi que des points de vigilance.

DES ELEMENTS STRUCTURANTS

- Les évaluations basées sur la théorie comme Syalinnov sont adaptées pour des objets aussi complexes que les PAT
- L'accompagnement des 4 territoires montre que ce travail spécifique permet de questionner la stratégie des collectivités et leur influence réelle sur le territoire. Il est bien reçu par les animateurs de PAT.
- Les outils proposés (chemin d'impact, matrice partenariale, pool d'indicateurs) permettent une co-construction du dispositif d'évaluation et une prise de recul des équipes sur leurs stratégies et leurs logiques d'intervention.
- La nature systémique des PAT en fait de formidables politiques publiques environnementales : les PAT touchent une pluralité d'acteurs et de compartiments environnementaux (sol, air, eau) autour d'un objet qui parle à tout le monde : l'alimentation.

DES POINTS DE VIGILANCE

- Les personnes extérieures à la démarche peuvent avoir du mal à s'appropriier les résultats produits. Nous avons initié un travail de simplification des livrables qui bénéficiera aux futurs territoires accompagnés : narratif de la théorie de changement, redécoupage du chemin en axes thématiques, simplification du chemin d'impact
- Les PAT ambitionnent d'insuffler des changements environnementaux mais il est difficile de conclure aujourd'hui sur leurs impacts. Premièrement, ces dispositifs sont jeunes (et pas toujours bien dotés en moyens humains et financiers). Or les changements environnementaux s'ancrent dans le long terme. Deuxièmement, leur portage politique est hétérogène, ce qui se traduit par une capacité plus ou moins forte à faire bouger les acteurs et les choses. Enfin, en lien avec ce 2ème point, leur degré de contribution sur les différents maillons du système alimentaire est inégal. Si les PAT semblent en capacité d'infléchir les pratiques alimentaires des scolaires et de préserver le foncier public, leur potentiel de contribution semble moindre sur les habitudes alimentaires des citoyens, sur les stratégies des propriétaires terriens ou sur les pratiques des acteurs économiques dont les agriculteurs.
- L'évaluation reste le parent pauvre de la gestion des PAT. Le temps, les compétences et les moyens dédiés à cette activité font souvent défaut. C'est la raison pour laquelle l'ambition du partenariat était d'élaborer des indicateurs environnementaux plus robustes tout en restant opérationnels, à « portée » des équipes d'animation. Or, nous avons constaté à Mouans-Sartoux (où nous avons chiffré la contribution du PAT à la réduction de l'impact environnemental des régimes alimentaires) que la tentative de quantifier l'impact carbone de l'alimentation alourdissait sensiblement le dispositif de collecte de données. Il nous semble donc que les tentatives de mesure des impacts environnementaux se traduisent mécaniquement par des dispositifs trop lourds au regard des moyens dont disposent les PAT actuellement. D'autant plus que les données publiques ne sont pas forcément disponibles à l'échelle des communes, des communautés de communes ou des Pays. Il nous paraît plus pertinent aujourd'hui de concentrer les évaluations sur les processus de changements engagés plutôt que d'imposer des indicateurs d'impact environnementaux hors de portée des PAT.
- Le soutien public et privé (fondations) croissant aux projets alimentaires territoriaux s'accompagne d'un élargissement des objectifs qu'on leur attribue : relocalisation des filières, lutte contre la précarité, développement économique, installations agricoles, sensibilisation du grand public, aménagement du paysage alimentaire, etc. Le jeu des appels à projets pousse les acteurs à développer de nouvelles actions et à présenter des PAT systémiques, qui « cochent toutes les cases ». Il en résulte des théories de changement très ambitieuses au sein desquelles l'équipe de la collectivité et ses partenaires contribuent à la fois à la protection du foncier, à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable de la ressource en eau, à la réduction de l'impact carbone de l'assiette, de ceux qui la remplissent (des agriculteurs aux cuisiniers en passant par les intermédiaires) sans oublier la contribution au recyclage des aliments perdus aux champs, invendus ou gaspillés dans les restaurants. Les conséquences négatives peuvent être : un temps non négligeable passé à formaliser

l'entière de la théorie du changement, une dispersion des énergies et du temps avec à la clef une avancée lente des actions.

- Les ponts avec les autres dispositifs comme le PCAET ou les contrats locaux de santé (CLS) paraissent évidents. Dans la pratique toutefois, les dispositifs sont souvent pilotés par des personnes différentes qui ont très peu de temps pour travailler ensemble, qui réfèrent parfois à des directions et des élus différents et dont les calendriers ne sont pas synchrones¹⁵.

NOTRE PROPOSITION SERAIT LA SUIVANTE :

- Cartographier le PAT de manière systémique – à travers la formalisation de la théorie de changement et d'un chemin et/ou d'un narratif d'impact. Prendre le temps de partager et d'analyser ce chemin : pertinence ? cohérence interne ? cohérence externe ? impact potentiel ?
- Ne pas vouloir tout mesurer ! Dans le cadre de ce projet, nous avons produit des indicateurs pour l'ensemble des changements du chemin puis nous les avons priorisés en fonction de leur mesurabilité. Avec du recul, cela ne semble pas constituer une bonne piste. Il nous paraît plus pertinent et efficace d'identifier avec les élus et les partenaires les changements « qui valent le coup d'être mesurés ¹⁶» (5 ? 10 ?) et de ne produire des indicateurs que pour ceux-ci.
- Construire un set d'indicateurs spécifiques de ces changements en impliquant fortement les parties prenantes : des indicateurs mesurables, spécifiques au territoire et aux projets, qui parlent aux gens, qui les motivent, qui les mobilisent ;
- Travailler de manière plus systématique sur les hypothèses de causalité entre PAT et changements. Nous avons tendance à nous focaliser sur la complétude du chemin d'impact d'une part, sur les indicateurs de changement d'autre part. Or ces changements ne sont pas forcément atteints à la fin du projet ou difficiles à caractériser. Par contre les dynamiques sont toujours enclenchées dans les 3 premières années qui suivent la validation du plan d'actions : il s'agit donc de caractériser les processus de changement en cours et d'évaluer leur capacité à produire l'impact visé sur la base d'expériences documentées par la littérature scientifique¹⁷ ;
- Concentrer les évaluations quantitatives sur la problématique environnementale pour laquelle le PAT a un véritable potentiel transformatif. D'après la Figure 6, le PAT du PCH a un impact potentiel fort sur la biodiversité. Il y a sans doute un enjeu à se concentrer en priorité sur cet enjeu environnemental.

¹⁵ Nous n'avons pas réussi à mobiliser des animateurs de PCAET dans les ateliers du chemin d'impact

¹⁶ Parce que c'est un enjeu majeur, parce qu'on dispose des partenaires et des données pour éclairer les processus de changements, parce que c'est ce qui compte aux yeux des élus et des populations concernées.

¹⁷ Voir l'analyse de contribution par Th. Delahais

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evaluationpolpub/chapter/lanalyse-de-contribution/> et le travail du Basic sur les liens de causalité alimentant leur grille de non-durabilité du système alimentaire

6. Conclusion / Perspectives

Les dispositifs d'évaluation des projets alimentaires territoriaux actuels parviennent mal à mesurer leurs contributions aux changements sociétaux. Ils combinent d'un côté des indicateurs de réalisation qui ne disent rien de l'impact, de l'autre des indicateurs macro d'état de santé du territoire sans montrer dans quelle mesure le PAT y contribue.

Syalinnov, une démarche orientée changement, souhaite apporter une solution méthodologique à cette impasse. Pour cela, elle propose : 1) de travailler sur des chemins d'impact qui permettent de formaliser la complétude des changements potentiels visés par le PAT ; 2) de penser ces changements en terme de durabilité du système alimentaire grâce à une grille spécifique ; 3) d'en extraire un tableau de bord d'indicateurs censés expliciter les processus des changements et mesurer les changements eux-mêmes.

Le travail réalisé en 2019-2020 sur le Causse Méjean a montré que la méthodologie était efficace. Mais il s'agissait d'une innovation alimentaire isolée contrairement aux PAT qui mènent de front une multitude d'actions. Le travail sur les 3 autres collectivités présentait donc un caractère expérimental, qui plus est, dans le contexte très particulier de la crise covid.

Malgré ce contexte compliqué, ce travail de terrain apporte des éléments de réponses aux deux questions posées par l'ADEME : 1. Les PAT contribuent-ils à réduire l'impact environnemental du système alimentaire ? 2. Quels seraient les indicateurs pour mesurer cette contribution ?

A la première, nous pouvons répondre par l'affirmative. Les PAT s'attaquent via l'alimentation à de multiples enjeux en lien avec l'écosystème, sur chacun des maillons des filières. Toutefois, ces enjeux ne sont pas traités avec la même intensité et en dehors des compétences propres à la collectivité (menus des cantines, foncier géré via les PLUi), les PAT ont encore du mal à changer les choses par manque de moyens, de partenariats avec les acteurs économiques et sans doute de poids politique.

A la seconde, nous avons du mal à donner une réponse claire. La création d'un set d'indicateurs normés, spécifiques des actions du PAT, nous paraît trop précoce voire non pertinente. En effet, soit la contribution du PAT paraît trop incertaine, soit la mesure implique des dispositifs de mesure trop lourds pour les équipes.

Il nous paraît par contre possible et pertinent d'accompagner les porteurs de PAT dans une meilleure appréciation de leur impact environnemental : en évaluant la place des acteurs « environnementaux » dans une matrice partenariale, en questionnant de manière systématique les liens de causalité entre réalisation et changement environnemental, en co-construisant un set d'indicateurs de changement à la fois fiables, atteignables et mobilisateurs¹⁸.

Dépasser l'évaluation d'un « impact potentiel » nous semble difficile dans l'état actuel des dispositifs. Syalinnov permet par contre d'évaluer des changements précurseurs et d'identifier les « spots » environnementaux sur lesquels le PAT aura le plus d'influence. A partir de cette priorisation, si les acteurs le souhaitent, si les moyens de collecte de données sont disponibles et si une évaluation ex-post a été programmée, il sera alors envisageable et acceptable d'engager une évaluation plus quantitative.

¹⁸ Des indicateurs *smart* mais un processus *spiced* : Subjectif (*subjective*) en se basant sur des informateurs-clefs qui sont au coeur des processus que l'on souhaite évaluer ; Participatif (*participatory*) : les parties prenantes sont associées à la formulation des indicateurs ; Interprétable et intelligibles (*Interpreted and communicable*) ; Récoupés et comparés (*Cross-checked and compared*) : les preuves sont construites en recoupant divers points de vue et en comparant les résultats à ceux obtenus dans des contextes similaires ; *Empowering* : qui donne de la capacité d'agir aux commanditaires de l'évaluation ; Divers et désagrégés (*Diverse and disaggregated*) pour prendre en compte la diversité des situations.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Classer les références par ordre alphabétique des noms d'auteur ou par ordre d'apparition dans le texte. Si plusieurs auteurs, les séparer par une virgule suivi d'un espace. Il est vivement conseillé de les numéroté, avec renvoi depuis le texte vers la bibliographie.

- LE RAY, P. OURABAH, A. Comment mesurer l'impact d'un projet alimentaire ?
https://syalinnov.org/?Demarche/download&file=SYALINNOV_GUIDE2019_WEB.pdf
- LE BASIC, Grille de non durabilité alimentaire. <https://kumu.io/BASIC/grille-de-non-durabilite-de-lalimentation>
- SOLAGRO, Le revers de notre assiette. <https://solagro.org/travaux-et-productions/publications/le-revers-de-l-assiette>
- Th. DELAHAIS, Quadrant Conseil, L'analyse de contribution
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evaluationpolpub/chapter/lanalyse-de-contribution/>
- BERNARDIN, CI. 2017. Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables. Mémoire de mission professionnelle ISAM.
- BERNARDIN, CI. MULLE, A. LE RAY, P. 2019. Quels impacts le projet « La Farine du Méjean a-t-il eu sur le système alimentaire du Causse Méjean ? Mobilisation de la démarche Syalinnov et analyse critique ? Rapport d'évaluation.
- DE FONTAINIEU, L. GARATE, E. OLIVIER M-L, ROBERT, M. SCHNÖLLER, M. VALENTIN, V. 2021. Développement de la démarche Syalinnov+ et application au cas du Pays de l'Or dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie agricole et alimentaire. Rapport de projet d'études, Option TERPPA.

INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 : Chronogramme et caractérisation des différents terrains	12
Tableau 2 : Manière de produire des indicateurs. Elle a évolué dans le temps et donc selon les terrains.	14
Tableau 3 : démarche pour construire les nouveaux critères environnementaux.....	14
Tableau 4 : les leviers activés ou non par les différents projets alimentaires accompagnée.....	17
Tableau 5 : les critères d'évaluation environnementale produits	18
Tableau 6 : Liste des indicateurs produits sur les territoires organisée en fonction des critères produits	21

FIGURES

Figure 1 : La grille d'évaluation Syalinnov « classique ». Les critères à caractère environnemental sont colorés.	9
Figure 2 : Répartition des 4 territoire tests du projet	11
Figure 3 : Structuration d'un chemin d'impact.....	13
Figure 4 : Le chemin d'impact simplifié du Pays Cœur d'Hérault	16
Figure 5. Exemple de matrice de tri utilisée pour prioriser les indicateurs	19
Figure 6 : La sortie en potentiel d'impact, exemple du Pays Cœur d'Hérault	22

SIGLES ET ACRONYMES

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
PAT	Projet Alimentaire Territorial
DRAAF	Direction Régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la Forêt
PCH	Pays Cœur d'Hérault
TOC	Theory of Change / Théorie du Changement
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PLPDMA	Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
PNA	Programme National de l'Alimentation
TETRAA	Territoires en transition agroécologique et alimentaire

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

EVALUER L'IMPACT DES PAT AVEC SYALINNOV 2019-2023

Résumé

Ce projet a pour objectif de tester la robustesse de la démarche d'évaluation Syalinnov, de l'adapter chemin faisant à l'échelle des projets alimentaires territoriaux (PAT) et de renforcer la base d'indicateurs existante sur la dimension environnementale.

La mise en œuvre des activités a été largement perturbée par la crise sanitaire de la Covid, puis décalée en raison du plan France Relance.

De nombreux résultats ont toutefois été obtenus :

- une évaluation finalisée d'un projet de filière farine et pain sur le Causse Méjean. Elle a permis d'opérationnaliser la démarche Syalinnov
- la construction de dispositifs de suivi-évaluation-apprentissage sur trois territoires en Occitanie : le Pays de l'Or, Carcassonne Agglomération, le Pays Cœur d'Hérault. Ce dispositif s'appuie sur la théorie de changement élaborée par et pour chacun des territoires
- une liste de critères d'évaluation environnementale adaptés aux PAT. Ils ont été élaborés à partir du terrain et de travaux existant. La pertinence d'une évaluation de l'impact environnemental des PAT nous semble néanmoins discutable au regard des moyens dont ils disposent
- Le partage et la mise en débat de ces résultats lors d'un séminaire en mai 2023 et à travers la mise en ligne d'une plateforme sous licence *creative commons* : syalinnov.org

Les projets alimentaires territoriaux s'attaquent aux enjeux

environnementaux en s'intéressant à l'occupation des sols, aux modèles agricoles, aux comportements alimentaires. Leur potentiel d'impact est actuellement limité par les moyens dont ils disposent

10 critères d'évaluation environnementale issus du terrain sont proposés dans ce document.

Ces critères s'insèrent dans des dispositifs d'évaluation systémique construits grâce à la démarche Syalinnov